

ATTENTION ROUTE SUBMERSIBLE
HORAIRES DE PASSAGE A L'ILE CALLOT PAR LA ROUTE
OCTOBRE 2025

Jour	Date	Passage		Passage		Passage
Mercredi	1	pas de passage possible (coefficient trop faible)				
Jeudi	2	20h51---22h44				
Vendredi	3	09h10---11h25	et de	20h53---24h00		
Samedi	4	00h00---00h33	et de	09h16---12h55	et de	21h18---24h00
Dimanche	5	00h00---01h38	et de	09h42---13h55	et de	21h51---24h00
Lundi	6	00h00---02h30	et de	10h14---14h46	et de	22h28---24h00
Mardi	7	00h00---03h15	et de	10h50---15h31	et de	23h07---24h00
Mercredi	8	00h00---03h58	et de	11h28---16h14	et de	23h48---24h00
Jeudi	9	00h00---04h38	et de	12h09---16h55		
Vendredi	10	00h32---05h15	et de	12h52---17h34		
Samedi	11	01h19---05h50	et de	13h41---18h12		
Dimanche	12	02h13---06h23	et de	14h39---18h48		
Lundi	13	03h22---06h53	et de	15h57---19h27		
Mardi	14	05h05---07h21	et de	17h49---20h21		
Mercredi	15	19h30---22h08				
Jeudi	16	08h20---10h24	et de	20h21---23h50		
Vendredi	17	08h50---12h06	et de	20h58---24h00		
Samedi	18	00h00---00h59	et de	09h21---13h12	et de	21h32---24h00
Dimanche	19	00h00---01h50	et de	09h52---14h02	et de	22h05---24h00
Lundi	20	00h00---02h30	et de	10h23---14h42	et de	22h37---24h00
Mardi	21	00h00---03h05	et de	10h53---15h17	et de	23h08---24h00
Mercredi	22	00h00---03h35	et de	11h23---15h48	et de	23h39---24h00
Jeudi	23	00h00---04h03	et de	11h54---16h16		
Vendredi	24	00h10---04h27	et de	12h25---16h41		
Samedi	25	00h43---04h49	et de	12h58---17h04		
Dimanche	26	01h18---04h08	et de	12h36---16h25		
Lundi	27	01h00---04h26	et de	13h23---16h45		
Mardi	28	01h58---04h39	et de	14h30---17h03		
Mercredi	29	03h43---04h30	et de	16h27---17h06		
Jeudi	30	pas de passage possible (coefficient trop faible)				
Vendredi	31	18h39---21h04				

Reproduction des prédictions de marées du Shom - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 9PL.

La force du vent ainsi que la pression atmosphérique engendrent des variations d'horaires.
Assurez-vous un temps de sécurité pour passer. Pour le retour prévoyez d'être à l'entrée de la route submersible 30 minutes avant l'heure limite de passage afin de rejoindre le port.

Chacun emprunte la route submersible sous sa propre responsabilité,

Ne pas s'engager si l'eau arrive sur la route.